



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E104104

VALABLE JUSQU'AU 09/09/2024

ÉDITÉ LE 14/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/05/2012

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Raison sociale : SINERPUR

55/57 RUE DE PARIS
95320 ST LEU LA FORET

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 751 646 027

Siret : 751 646 027 00035

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 212514900173

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000010210623104

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000010210623104

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2023

Téléphone : 01 39 95 45 37

Portable : 06 47 16 64 05

Site Internet : www.sinerpur.fr

E-mail : contact@sinerpur.fr

Responsabilité légale :

ALOUACHE KARIM CO-GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	30/11/2021
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	13/09/2022
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur, Électricien, Menuisier)	13/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	13/09/2022
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	13/09/2022
o Fenêtres de toit	30/11/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	13/09/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	13/09/2022
o Isolation des combles perdus	13/09/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE COLOMBES
IMMEUBLE LE DEBUSSY
30, RUE GABRIEL PERI
92707 COLOMBES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.